



# Lettre ouverte aux maires et présidents des communautés

Mesdames, Messieurs,

***La CGT s'adresse aujourd'hui aux maires et présidents des communautés à l'occasion de votre Congrès. Notre organisation n'a pas la prétention d'intervenir dans vos débats, mais elle tient à faire connaître son point de vue quant aux questions liées au financement des collectivités locales.***

Pour faire face à une situation économique qui ne cesse de se dégrader, entraînant avec elle la déstructuration des services publics dans vos territoires, la CGT a des propositions qu'elle souhaite vous soumettre.

La faillite de DEXIA pose avec encore plus d'acuité la question du financement des collectivités territoriales qui sont par ailleurs confrontées à une perte de leurs recettes fiscales liées notamment à la réforme de la taxe professionnelle, au gel des dotations budgétaires, et à des difficultés croissantes s'agissant de l'obtention des prêts auprès des banques. C'est pourquoi la CGT porte des propositions visant à réformer la fiscalité, réorienter les missions des banques.

La CGT propose également la création d'un **pôle financier public** au service de l'intérêt général.

Ce pôle financier public reposerait sur la mise en réseau d'un ensemble d'institutions financières de statut public et semi-public exerçant des missions d'intérêt général (Caisse des dépôts et consignations, Banque de France, Banque postale, Crédit Foncier, OSEO, UBI-FRANCE, CNP, Agence française de développement, Institut d'émission des départements d'Outre-Mer, COFACE...), d'organismes comme la Société des prises de participation de l'Etat, la Société de financement de l'économie française, le Fonds stratégique d'investissement. Il conviendrait sans doute d'y intégrer le nouvel outil de financement issu de la restructuration de DEXIA.

Ce pôle financier public serait placé sous contrôle public et social : responsables des établissements, élus (nationaux et locaux), représentants de la société civile (salariés, associations).

La question du financement étant cruciale pour un autre type de croissance au service du plein emploi solidaire et

du développement humain durable, ce pôle financier public pourrait jouer un rôle important au service de ces objectifs : en répondant à des besoins sociaux fondamentaux comme le logement, la santé..., en finançant des grands projets d'infrastructures, par exemple dans les domaines des transports terrestres notamment ferroviaires, en permettant de financer la relance d'une nouvelle politique industrielle, en soutenant des actions en faveur du développement durable, en présentant une alternative à des montages financiers comme les LBO (Leverage Buy Out).

Ce pôle financier public interviendrait notamment dans les domaines suivants :

- soutien au développement des PME et du tissu économique local,
- financement du logement social (logement locatif social et accession sociale à la propriété),
- politique de la ville,
- infrastructure de transports,
- politique industrielle,
- aide à l'innovation,
- contribution au financement des collectivités locales qui assurent notamment les deux-tiers des investissements publics.

La CGT se tient à votre disposition, y compris pour débattre de sa proposition relative à la mise en place d'un pôle financier public.

*Pour tout contact : Marie-Laurence Bertrand, Colette Duynslaeger, Patrick Lichau, membres de la direction confédérale de la CGT  
(01 48 18 84 63)*

## **Ni les salariés, ni les épargnants, ni les collectivités publiques ne doivent subir les conséquences du choix du démantèlement de DEXIA : des exigences pour l'emploi ; des propositions pour le financement des collectivités publiques**

Alors que les termes principaux et les implications financières du dispositif de démantèlement de DEXIA ont été approuvés par les différentes instances stratégiques (C.A de DEXIA, C.A de La Poste, Commission de surveillance de la Caisse des dépôts) ainsi que par le Parlement, aucune information précise n'a été à ce jour communiquée aux instances représentatives du personnel des différentes entités concernées. Quant aux conséquences sur l'emploi et la situation des salariés, les versions les plus diverses et contradictoires circulent selon qu'elles émanent des directions de DEXIA, de la Banque Postale ou encore de la Caisse des dépôts ; les uns parlant de « reclassement » des salariés de DEXIA-CLF à la Banque Postale, ou à la CDC ou encore dans les futures structures créées, les autres parlant de conventions de service permettant de préserver l'emploi au sein de DEXIA quand d'autres enfin n'excluent pas la perspective d'un plan social !

Nos organisations exigent que la clarté soit faite au plus vite sur cette question et que les représentants du personnel puissent être informés, consultés et leur droit d'intervention renforcé.

Nous réaffirmons que les salariés de DEXIA n'ont pas à subir dans leur emploi comme dans leur dignité professionnelle, les conséquences des choix catastrophiques commis par leurs dirigeants successifs depuis vingt ans ; quant aux personnels de la Banque Postale ou de la Caisse des dépôts, nous serons très vigilants sur le fait que leur emploi et leurs conditions de travail ne soient pas fragilisés ou déstabilisés par les évolutions envisagées. Nos organisations rappellent également que la situation

catastrophique actuelle de DEXIA et plus largement de l'activité de financement des collectivités locales et hospitalières résultent des erreurs et de l'aveuglement idéologique continu depuis plus de vingt ans d'un certain nombre de dirigeants économiques, administratifs et politiques dont la responsabilité individuelle et collective ne peut être exonérée.

Nous réclamons la mise en place d'une mission d'audit public sur cette question.

La CGT réitère sa proposition de constitution d'un pôle financier public dans les meilleurs délais avec une mise en réseau d'un ensemble d'institutions économiques et financières de statut public et semi public exerçant des missions d'intérêt général, dans le respect de leurs spécificités et des différents statuts des personnels.

Quant au dispositif futur envisagé adossé à la Caisse des dépôts et à la Banque Postale, nous serons très vigilants sur le fait que les structures foncières et commerciales mises en place ainsi que les garanties qu'elles devront réunir, ne mobilisent ni n'obèrent ni ne fragilisent tant les fonds propres publics de ces deux entités que les liquidités issues de l'épargne populaire qu'elles ont la charge de sécuriser et d'employer à des fins d'intérêt général comme la construction de logements sociaux. À ce titre, nous nous opposons à la décision du gouvernement de ponctionner 3 milliards d'euros supplémentaires sur les fonds d'épargne centralisés par la CDC pour financer les besoins de financement immédiats des collectivités locales.

**En conclusion, les trois organisations CGT (CGT/DEXIA, CGT/CDC, CGT/FAPT) réaffirment leur exigence de transparence de clarté, leur volonté de voir l'emploi préservé, développé dans l'ensemble des entités concernées.**